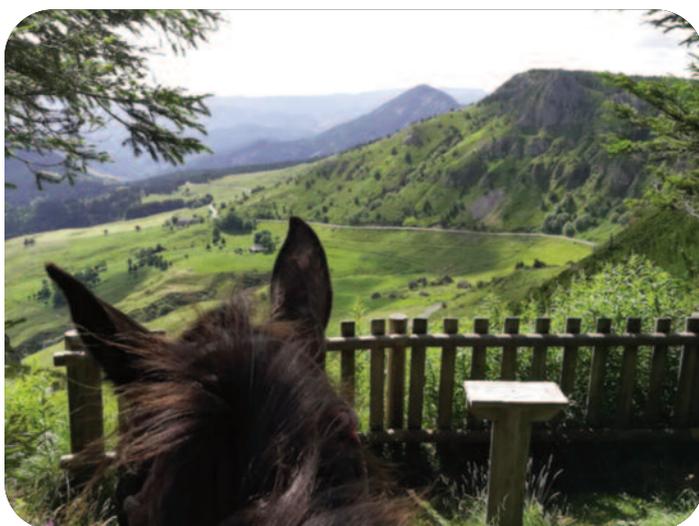


Le Velay Vert

Descriptif

Notre nouvelle randonnée équestre nous emmène en Haute-Loire, l'un des départements les plus naturels de France. Le parcours part des riches prairies du plateau du Mézenc où paissent de nombreux troupeaux, vers les grands espaces du Devès, pays de la lentille verte du Puy, en traversant la vallée de la Loire, puis la haute-vallée plus sauvage et escarpée.

Le prix ne comprend pas l'acheminement au départ de la randonnée. En revanche, pour les cavaliers se rendant en train au départ de la randonnée, les transferts A/R depuis et vers la gare du Puy en Velay sont inclus dans le tarif.



Programme

Jour 1 : arrivée des cavaliers en fin d'après-midi au gîte des Pradeaux à Saint-Paulien en Haute-Loire.

Jour 2 : Saint-Paulien – Saint-Pierre Eynac

Saint-Paulien fait partie du Velay Vert, à 810 m d'altitude. Nous démarrons notre chevauchée sur des chemins de granit. Nous passons par de forts dénivelés, jusqu'à un plateau que domine le château de la Rochelambert où vécut George Sand. Arrivée en fin d'après-midi au gîte de la Fontaine entouré de pâturages avec un panorama sur le bassin du Velay. Chambres confortables avec table d'hôte.



Jour 3 : Saint-Pierre Eynac – Les Estables

Nous quittons notre gîte en direction des Estables avec une superbe vue sur le mont Mézenc. Au loin nous apercevons le mont Gerbier-de-Jonc où la Loire prend sa source. Hébergement au gîte Francillon, ancienne ferme construite en bois et en pierres, avec une décoration originale typique de la région. Table d'hôtes de produit régionaux et superbes chambres d'hôtes.

Jour 4 : Les Estables – Le Béage

Départ sur les chemins d'estive en direction du village du Béage, situé en Haute-Ardèche. C'est un village de montagne à 1200 m d'altitude, niché au cœur du massif du Mézenc. Hébergement à l'hôtel restaurant Beauséjour, maison de tradition du plateau ardéchois avec panorama imprenable et cuisine aux senteurs régionales.

Jour 5 : Le Béage – Saint-Martin de Fugères

Notre chevauchée surplombe la vallée de la Loire durant toute la journée. En fin d'après-midi, nous arrivons à notre gîte, le domaine de Bonnefond, un site exceptionnel avec très belle vue sur la Loire. Dîner et nuit au gîte.

Jour 6 : Saint-Martin de Fugères – Saint-Christophe sur Dolaison

Notre objectif du jour est le village de montagne de Saint-Christophe sur Dolaison, qui abrite une église romane du XI^e siècle et un château du XVI^e siècle. Nous empruntons un tronçon du chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Hébergement à l'auberge La Chaponade, vieux corps de ferme d'avant-guerre restauré qui a su garder son authenticité et qui offre une excellente cuisine du terroir auvergnat.

Jour 7 : Saint-Christophe sur Dolaison – Saint-Paulien

Dernière journée de notre voyage à cheval, nous traversons de vastes plateaux à 800 m d'altitude, propices à de joyeux galops. En fin d'après-midi, nous voici de retour vers notre gîte des Pradeaux à Saint-Paulien, pour la fin de la randonnée.



Départ	Retour	Prix
12.05.2018	18.05.2018	1 170 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
7	6	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante, nuits en gîtes d'étape, les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance. Excellents pique-niques le midi préparés par un cuisinier de talent!

Bagages

Paquetage conseillé : 2 pantalons d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, téléphone portable, chargeur de batterie, vos médicaments habituels.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

Climat tempéré chaud en Velay, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : avril 7-16°, mai 11-20°, juin 15-25°, juillet 17-27°, août 17-27°, septembre 14-24°, octobre 11-18°.

Prix

Le prix comprend la randonnée, les chevaux, les hébergements, les repas durant la randonnée, les éventuels transferts A/R depuis et vers la gare du Puy en Velay.

Le prix ne comprend pas l'acheminement jusqu'au départ de la randonnée, l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

Poids

Tout cavalier de plus de 90 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.

Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.





Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 31 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne. Au-delà de cette date, les retenues seront de :

- Entre 30 et 21 jours : 25% du prix de la randonnée
- Entre 20 et 8 jours : 50%
- Entre 7 et 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

